
BILAN DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPPCEM

et de ses autres comités
2022-2023



Document présenté à l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2023

TABLE DES MATIERES

Bilan de la présidence.....	4
Composition du comité exécutif	4
SUIVI des recommandations 2021-2022	4
2022-2023 : une année de pandémie chargée d’instances et de consultations.....	6
Activités locales	6
Révision de l’EFE (Évaluation formative des enseignements)	6
Révision de la PPMÉTEHV (Politique pour un milieu d’études et de travail exempt de harcèlement et de violence, 2010)	6
Instances nationales.....	7
La négociation.....	7
La civilité.....	7
Comité PGRH.....	7
CIEESH.....	7
Protection des renseignements personnels.....	8
Note personnelle	8
Présence médiatique.....	8
Recommandations de la présidence.....	8
Bilan de la vice-présidence à l’information et aux communications	9
Suivi des recommandations de 2021-2022	9
Journal syndical, site internet et communications	9
La Dépêche.....	10
Lectures du vendredi.....	11
Site internet et page Facebook du SPPCEM	11
RAR.....	11
Mobilisation	12
Recommandations de la vice-présidence à l’information et aux communications	12
Journal syndical, site internet et communications	12
Comité local de négociation et de mobilisation	12
Bilan de la vice-présidence à l’application de la convention collective	13
Court bilan VP - Marie Wright	13
Introduction au bilan de Phyllis Katrapani	13
SUIVI des recommandations de 2021-2022	14
Survol de l’année 2022-2023: une autre année sans temps morts	16
Recommandations de la vice-présidence à l’application de la convention collective.....	17
Bilan de la vice-présidence aux affaires pédagogiques.....	19
Mandats principaux	19
Commission des études.....	19
Forum des coordinations	20

Autres comités sous la responsabilité de la v.-p. aux affaires pédagogiques	20
Suivi des recommandations de 2022-2023	20
Recommandations en lien avec la Commission des Études.....	20
Recommandations en lien avec les rh.....	21
Recommandation en lien avec la tâche.....	22
Bilan de l'année 2022-2023	22
Comité calendrier scolaire SPPCEM.....	22
Commission des études.....	22
Comité pour la Réussite et la Persévérance Scolaire (CREPS).....	23
Forum des coordinations	24
Comité Perfectionnement.....	25
Autres responsabilités	25
Au revoir!.....	25
Recommandations de la vice-présidence aux affaires pédagogiques 2023-2024	25
Bilan de la vice-présidence tâche et ressources	27
Sous-comité Tâche du Comité des relations de travail	27
Membres du comité:	27
Comité Tâche et ressources du SPPCEM	27
Membres professeurs du comité:.....	27
SUIVI des recommandations de 2021-2022	27
Survol de l'année 2022-2023.....	28
Retour à la normale, peu de CI excédant 85	28
Une année 23-24 qui s'annonce fort intéressante	29
Recommandations de la vice-présidence tâche et ressources	30
Bilan du secrétariat général.....	30
Fichiers du syndicat	30
Suivi et archives des courriels.....	30
Cartes de membre électroniques.....	31
Présidence d'assemblées générales.....	31
Recommandations.....	31

France Demers

Composition du comité exécutif

Le comité exécutif s'est renouvelé pendant l'année 2022-2023. De nouvelles officières ont rejoint l'équipe et d'autres ont changé de rôle. En effet, le départ de Marie Wright-Laflamme a occasionné un réaménagement de la tâche entre les différent.es officier.es cet automne et Phyllis Katrapani a pris le relais du poste v.p. à la convention à la session H-23. Lysanne Couture a été élue au poste de v.p. à l'information pour la session H-23. Cet hiver, c'est au tour de Julie Guyot de devoir s'absenter. Étant donné la difficulté de déterminer son retour, la présidence a pris en charge le suivi des dossiers les plus importants jusqu'à l'arrivée de Ann Edwards. Je tiens à remercier toute l'équipe pour sa souplesse et son agilité.

Lors des discussions concernant le projet de répartition des ressources pour 2023-24, nous avons entendu les cris du cœur des départements en particulier ceux des techniques lourdes de la santé et de technique de l'éducation à l'enfance. Il nous a semblé inapproprié de demander des ressources supplémentaires pour l'exécutif syndical puisé à même les ressources à l'enseignement. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes retournés vers notre AG afin de financer 0,3 ETC supplémentaire. Nous souhaitons que tous les membres de l'exécutif aient une libération minimale de 0,5 ETC.

SUIVI des recommandations 2021-2022

Que le comité exécutif porte une attention particulière aux dossiers suivants :

1. Poursuivre la collaboration et la concertation intersyndicales

Nous avons eu plusieurs rencontres en intersyndicale tout au long de l'année 2022-2023. Nous avons poursuivi les rencontres précédant les réunions du Conseil d'administration afin de partager sur les enjeux de celles-ci. Bien qu'il soit rare que notre assemblée générale donne des mandats à nos représentants, il est intéressant de partager une vision commune des décisions qui sont à l'ordre du jour du CA.

2. Poursuivre le travail d'actualisation de nos *Statuts et règlements*; en particulier pour le Bureau syndical, si nécessaire.

À l'AGA d'aujourd'hui, une proposition sera présentée afin d'inclure les chargé.es de cours à nos bureaux syndicaux. Ceci constitue une modification à nos statuts et règlements. De plus, nous devons régulariser nos assemblées générales en format hybride. Une proposition à cet égard sera aussi présentée.

3. Renforcer les liens entre le comité exécutif et les personnes déléguées syndicales des départements ainsi que les coordinations départementales.

L'année dernière, nous avons lancé un appel à toutes les personnes délégué.es syndicales et à tous les départements afin d'avoir une plus grande stabilité au sein des délégations. Cet appel a été entendu et nous vous en remercions. Nous souhaitons faire une tournée des départements afin d'établir une relation plus soutenue et dynamique avec les délégué.es et les coordinations des départements. Le temps nous a manqué. Nous avons invité les délégué.es à nos réunions du

comité mob mais peu ont répondu à notre appel. Il faudra trouver une façon d'établir cette relation tant recherchée.

4. Travailler à la mise en application des nouvelles dispositions de la prochaine convention collective.

La convention collective ayant été signée en mars 2022, les travaux ont tardé à débiter. Un comité de travail a été mis sur pied et ma collègue Marie Wright-Laflamme y a travaillé jusqu'à son départ. Le début de la nouvelle ronde de négociation a aussi contribué à ralentir les travaux. Cependant, les ressources humaines consultent régulièrement le syndicat pour s'assurer d'une compréhension commune de notre convention collective.

5. Susciter une plus grande participation dans les comités du syndicat.

Certains comités syndicaux fonctionnent très bien, par exemple le comité environnement, le comité des présidences, le comité de la Dépêche et le comité tâche et ressources. Certains comités pourraient être dynamisés. Bien que les personnes qui font partie du comité de mobilisation soient motivées, il serait essentiel d'être en plus grand nombre étant donné l'importance de la mobilisation nécessaire. Le comité féministe et un nouveau comité Relations interculturelles, racisme et discrimination raciale au travail auront besoin de membres pour que des travaux se réalisent. Une liste des nombreux comités et leurs mandats pourraient être envoyés avant l'AGA pour laisser le temps aux membres de s'informer, d'y réfléchir et de s'y impliquer.

6. Travailler en collaboration avec les autres instances du Collège afin de trouver des solutions adéquates pour accueillir la hausse d'effectif étudiant d'ici 2029.

Les syndicats ont manifesté leur désaccord sur l'idée d'ouvrir la plage horaire. En effet, cette solution obligerait le collège à fournir les mêmes services qu'il offre le jour i.e. les services de la DISTI, de la cafétéria, de la coop, etc. Le collège a choisi d'installer des classes modulaires sur le terrain ainsi que de déménager la formation continue près du métro de Longueuil.

7. Préparer la prochaine ronde de négociation de notre convention collective.

Pour la première fois depuis 50 ans, un front commun CSN-CSQ-FTQ-APTS a été établi. De plus, les professeurs de cégep Fneeq-FEC sont en alliance pour la prochaine ronde de négociation. Notre assemblée générale a été consultée tant sur nos demandes de table centrale que de la table sectorielle. De nombreuses activités de mobilisation ont déjà eu lieu et une gradation de ces moyens se fera sentir jusqu'à un probable vote de grève à l'automne.

8. Militer pour des revendications du deuxième front, notamment l'urgence climatique.

Le comité environnement a été actif. En lien avec le mouvement TJC, le SPPCEM a voté pour une grève climatique non prévue au Code du travail. En pleine campagne électorale provinciale, nous avons organisé une activité avec les candidats de tous les partis politiques. Étant donné que le cégep était un bureau de vote, le directeur général nous a informés que nous ne pouvions tenir cette activité et que nous risquions des amendes fort salées. De plus, les étudiants ayant voté une levée de cours et la difficulté d'atteindre le seuil requis pour faire la grève, l'exécutif a pris la décision de ne pas la faire. Nous avons eu la possibilité d'aller à la marche prévue à Montréal. Une vingtaine de membres y ont participé.

Le comité environnement a aussi développé une position sur le transport collectif et actif afin de pouvoir notamment obtenir un rabais substantiel sur les titres de transport collectif avec Opus entreprise, ajouter le territoire de Longueuil à communauto Flex, construire un abri à vélo sécuritaire et améliorer la sécurité des piétons autour du Cégep. Cette proposition a été envoyée au Directeur général et a reçu une réponse positive sans pouvoir nous faire de promesses.

9. Se doter d'une politique visant à contrer l'incivilité et la violence afin d'assurer un milieu de travail sain dans le cadre du travail syndical.

Une politique visant à contrer l'incivilité et la violence au SPPCEM est en cours d'écriture. Elle sera soumise à l'AGA de 2023.

10. Établir une relation de collaboration avec le ou la nouveau ou nouvelle DÉ.

La nouvelle directrice des études Emmanuelle Roy fait preuve d'ouverture et de collaboration avec le SPPCEM.

2022-2023 : une année de pandémie chargée d'instances et de consultations

À peine la convention collective signée, nous étions déjà à reprendre les travaux pour une nouvelle ronde de négociation. Nos assemblées générales étaient donc bien chargées par différentes consultations : la politique contre le harcèlement psychologique et la violence, le renouvellement de nos assurances collectives, l'environnement, le guide REPER, L'ÉFE, le calendrier scolaire, la PIPUMSDEPESH sans oublier la situation en philosophie.

Nous avons donc préparé **13** assemblées générales :

- À l'automne : **6** AG préparées, dont trois ont été ajournées
- À l'hiver : **7** AG préparées dont une a été ajournée.

Nous avons aussi tenu **4** bureaux syndicaux.

- À l'automne : **1** régulier
- À l'hiver : **2** réguliers

Activités locales

Du côté des relations de travail, la situation est sensiblement la même. Si, de façon générale, les relations sont assez bonnes avec la direction des ressources humaines, qui est généralement à l'écoute et n'entre pas en confrontation inutilement avec nous pour les enjeux collectifs, des lignes de tensions sont présentes dans quelques situations individuelles. Un grand nombre de profs rencontrés et suivis ont occupé une bonne partie de notre temps. De plus, suite aux sanctions exagérées à la suite d'une réunion entre la direction et les professeur.es de philosophie, sept journées d'arbitrage et une journée de médiation nous ont occupés. Ce sont des journées difficiles émotivement. Un grand merci à notre procureure Kateri Hélène Racine.

Révision de l'ÉFE (Évaluation formative des enseignements)

Les travaux avaient été presque complétés l'an dernier, il ne restait plus qu'à s'entendre sur les libérations enseignantes qui y sont associées à la mise en œuvre de ce programme. L'ÉFE a été adoptée et devrait être mise en œuvre à l'automne 2024.

Révision de la PPMÉTEHV (Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, 2010)

Après que notre assemblée générale ait rejeté la politique, une médiation a été demandée avec le Ministère du travail et de la solidarité. Cette médiation a permis une avancée dans les travaux. Une politique contre le harcèlement psychologique et la violence a finalement fait consensus.

Instances nationales

En plus de toutes les tâches inhérentes à la tenue d'un syndicat local, le comité exécutif doit s'acquitter des responsabilités exigées par notre appartenance à la FNEEQ-CSN.

En temps de négociation, le nombre d'instances est toujours plus important mais avec l'alliance des syndicats de professeur.es du collégial (ASPPC), le nombre de rencontres a augmenté de façon significative.

Tout cela a fait enfler nos obligations nationales, et nous avons donc participé à un grand total de **19** réunions de la FNEEQ, soit 8 du Regroupement cégep, 6 avec les autres syndicats des professeur.es du collégial, 3 Conseils fédéraux, 2 réunions du Front commun et 1 Congrès de la CSN. Comme ces rencontres durent en moyenne 2 jours chacune, nous avons été présents, à deux délégué.es presque tout le temps pendant environ 35 jours.

- À l'automne : **3** Regroupements cégep + 3 ASPPC+ **2** Conseil fédéral +1 Front commun
- À l'hiver : **5** Regroupements cégep + **3** réunions ASPPC + **1** Conseil fédéral + 1 Front commun + 1 Congrès CSN

La négociation

La partie syndicale a déposé son cahier de demandes à la fin octobre 2023. La partie patronale a déposé le sien le 16 décembre 2022. Les offres de la partie patronale sont inacceptables et ont été rejetées par la partie syndicale. Le temps est à la mobilisation.

La civilité

La civilité est un sujet sensible entre nous tous et toutes, mais force est de constater que parfois, une minorité de membres s'adressent aux officier.es de façon inappropriée. Au local syndical, ou en assemblée générale, ce sera tolérance zéro. D'ailleurs, l'exécutif travaille à élaborer une politique contre le harcèlement pour protéger les membres de l'exécutif et notre adjointe administrative. On ne veut pas être couvert par les politiques du collège mais avoir une politique plus spécifique pour travailler dans un climat de travail sain dans le cadre de notre travail syndical.

Comité PGRH

Cette année, pour donner suite aux différents événements survenus dans les cégeps, le plan des mesures d'urgence a été présenté à tous les départements. Des améliorations à ce plan sont déjà en train de se faire et une adaptation du plan devra s'effectuer suite à l'implantation des classes modulaires.

Un changement à la loi des normes du travail oblige maintenant le collège à intervenir lorsqu'il soupçonne qu'un.e employé.e est victime de violence conjugale. C'est effectivement ce qui se passe. Le collège est vigilant à cet égard.

CIEESH

L'inclusion est un thème qui préoccupe la communauté du Collège. Il y a d'ailleurs eu une journée institutionnelle sur ce thème sous forme de salon de l'inclusion. Cependant, il semble que le temps n'est pas encore venu pour que le collège se dote d'une politique de l'inclusion.

D'autre part, un bilan du projet PAIRE a été fait. Ce bilan est mitigé. L'aide apportée aux étudiant.es par les profs PAIRE est très utile mais toutes les formations pertinentes ont été données. La transmission des connaissances reçues lors de ces formations est difficile à faire pendant les réunions départementales. Ainsi, le projet PAIRE fera l'objet d'une réflexion large l'année prochaine.

Protection des renseignements personnels

Comme organisme, nous devons nous doter d'une politique ainsi que d'une procédure afin de s'assurer que les renseignements personnels que le syndicat possède sur chacun de ses membres soient en sécurité. Pendant toute la session d'hiver, nous étions en attente d'une politique type en provenance de la Fneeq, mais celle-ci n'est jamais venue.

Note personnelle

Au terme de ma carrière d'enseignante, à titre de présidente du syndicat des professeures et des professeurs du Cégep Édouard-Montpetit, je tiens à vous remercier de m'avoir fait confiance pendant les deux dernières années. Je tiens à remercier toute l'équipe du comité exécutif, Marie Wright-Laflamme, Phyllis Katrapani, Julie Guyot, Gabrielle Houle, Lysanne Couture, Ann Edwards et Yves Sabourin, ainsi que notre indispensable adjointe administrative, Sylvie Dubé. Malgré la charge de travail, l'ambiance était excellente. De voir qu'il y a une relève à la vie syndicale me réjouit. Je resterai solidaire à vos luttes. Merci à tous les membres qui se sont impliqués dans les différents comités. Sans vous, le travail collectif ne serait pas aussi riche.

Présence médiatique

La présidente a accordé des entrevues dans les médias. Dans la Presse, une entrevue sur les difficultés des étudiant.es postpandémie a été réalisée auprès de plusieurs profs de la Fneeq et France Demers a été citée. La Radio allumée de Longueuil a sollicité une entrevue sur la loi PL-14. Puis une entrevue a été donnée par la présidente sur Chat GPT.

Recommandations de la présidence

Que le comité exécutif porte une attention particulière aux dossiers suivants:

1. Poursuivre la collaboration et la concertation intersyndicales.
2. Poursuivre le travail d'actualisation de nos Statuts et règlements; en particulier pour le Bureau syndical, si nécessaire.
3. Renforcer les liens entre le comité exécutif et les personnes déléguées syndicales des départements ainsi que les coordinations départementales.
4. Susciter une plus grande participation dans les comités du syndicat.
5. Mobiliser les membres pour des moyens de mobilisation pouvant aller jusqu'à la grève afin d'obtenir des gains importants au niveau salarial et de nos conditions de travail en vue d'un règlement de notre convention collective et de son application.
6. Militer pour des revendications du deuxième front notamment l'urgence climatique.
7. Se doter d'une politique pour la protection des renseignements personnels.
8. Établir une relation de collaboration avec le ou la nouveau ou nouvelle DRH ainsi que l'adjoint.e à la DRH.
9. Établir une relation de collaboration avec les nouveaux.elles adjoint.es à la DE.

BILAN DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L'INFORMATION ET AUX COMMUNICATIONS

Phyllis Katrapani, Automne 2022
Lysanne Couture, Hiver 2023

Un des principaux dossiers à la charge de la vice-présidente à l'information et aux communications est la publication du journal syndical *La Dépêche* qui permet d'informer nos membres des dossiers sur lesquels les membres du comité exécutif travaillent et aussi d'offrir aux membres un espace pour exprimer leur point de vue. En plus de la publication de *La Dépêche*, la vice-présidente à l'information et aux communications à l'aide de ses collègues du comité exécutif, trie les informations reçues par courriel de la FNEEQ, mais aussi lors des Regroupements Cégep, Conseils fédéraux et réunions hebdomadaires, auxquels elle participe activement, afin de faire connaître aux membres les dossiers discutés, les ateliers offerts, les appels de participation aux études, les sondages, etc.

Suivi des recommandations de 2021-2022

Journal syndical, site internet et communications

- Former un comité de rédaction de *La Dépêche*.
 - Un comité a été formé, composé de Sébastien Bage, Shanti Van Dun, Vicky Pelletier et Phyllis Katrapani.
- Travailler à trouver de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs pour les pages libres du journal *La Dépêche*, en portant une attention aux profs de l'ÉNA.
 - Ce fut le cas, il y a eu quelques nouvelles collaborations, cependant nous n'avons eu aucun texte de prof de l'ÉNA.
 - Deux nouvelles chroniques, *Dans la classe* et *Portrait de prof*, ont été créées afin que plus de profs se sentent interpellés à publier dans le journal.
- Réinstaurer le suivi des statistiques de téléchargement du journal en format électronique.
 - Nous n'avons pas eu le temps de le faire.
- Maintenir la production des Lectures du vendredi si le reste de la charge de travail n'est pas trop lourd.
 - Pour ce qui est de l'automne 2022, comme la VP à l'information et aux communications effectuait aussi le travail de VP à l'application de la convention collective pendant la moitié de la session, il n'y a eu que quatre publications des Lectures du vendredi. À l'hiver 2023, c'est une nouvelle VP à l'information qui est entrée en poste et il y a eu cinq publications des *Lectures du vendredi*.
- Continuer à garder le site internet à jour pour qu'il reste un outil privilégié d'information des membres.
 - Le site internet est à jour. Il faudra penser à ajouter une section "Questions-réponses".

- Produire systématiquement une documentation visuelle des activités du SPPCEM à diffuser sur les réseaux sociaux et sur le site web.
 - À l'automne 2022 ce fut fait, mais pas à l'hiver 2023.

- Continuer à participer aux discussions du Forum des exécutifs sur Facebook et à celles de FNEEQ en négo. Continuer à publier les photos de nos manifestations locales et régionales et autres infos jugées importantes.
 - À l'automne 2022, ce fut fait, en plus de photographier les différentes manifestations (manif pour la justice climatique et sociale, Manifestation de liberté pour l'Iran) pour La Dépêche.
 - À l'hiver, des outils de mobilisation ont été partagés sur le Forum des exécutifs (exemples, les affiches résumant les demandes sectorielles et de la table centrale).

- Utiliser l'*Info-SPPCEM* pour informer les membres rapidement lorsque plusieurs sujets différents doivent être abordés.
 - Nous n'avons pas privilégié cette forme. L'effectif réduit pendant une bonne partie de l'année ainsi que le changement de garde à l'information expliquent que nous n'ayons pas fait le suivi de cette recommandation.

- Continuer de rendre la page Facebook du syndicat active.
 - La page n'est pas très active malheureusement. Cela peut s'expliquer par la diversité des moyens de communication et des plateformes utilisées par le SPPCEM. Cela peut être un avantage, mais peut devenir aussi une source de confusion pour l'émetteur et les destinataires sans un plan précis de communication. Cela fait partie des recommandations proposées plus loin.

La Dépêche

Le comité de rédaction du journal *La Dépêche* était composé pour l'année 2022-2023 de Sébastien Bage, Shanti Van Dun, Vicky Pelletier et la vice-présidente à l'info et aux communications, Phyllis Katrapani à l'automne 2022 et Lysanne Couture, à l'hiver 2023. Le comité a effectué le travail de recherche de collaborateurs et de collaboratrices, d'idées d'articles, de révision et de correction des textes; la vice-présidente s'est occupée également de l'iconographie du numéro. La planification et l'organisation du numéro ont été confiées à la vice-présidente aidée de Sylvie Dubé qui, chaque année, en assure aussi l'infographie. Nous remercions Sylvie Dubé, adjointe administrative du SPPCEM, pour ses conseils constructifs et son travail de grande qualité.

Cette année, le comité a décidé de créer deux nouvelles chroniques. *Portrait de prof*, qui vise à faire connaître les profs et leurs parcours au collège et *Dans la classe*, pouvant prendre la forme d'un texte long ou de petites anecdotes, qui raconte un événement vécu dans le cadre de la relation pédagogique. Étant donné que l'objet de ces chroniques concerne l'ensemble du corps enseignant, le comité souhaite attirer la collaboration du plus grand nombre de profs pour la rédaction d'articles dans *La Dépêche*.

Par ailleurs, afin d'encourager la lecture du journal *La Dépêche*, il a été décidé par l'exécutif, suivant la demande du comité Dépêche, d'imprimer une copie papier du journal par département. Ces copies seront remises aux représentant.es syndicaux en main propre lors des BUSY afin qu'ils et elles les fassent circuler et attirent l'attention de leurs collègues sur les articles qui pourraient être particulièrement

pertinents pour leurs départements. Ce tirage d'une copie par département a débuté avec la publication de *La Dépêche* du mois de mai 2023.

Souignons enfin qu'en plus des textes des membres de l'exécutif, nous avons pu compter sur la collaboration des profs suivants : Sébastien Bage, Anyse Boisvert, Roxanne Brousseau, Patrice Clouthier, Alexis Desgagnés, Véronique Dionne-Boivin, Benoit Guilmain, Étienne Marcotte, Pascale Millot, Marie-Eve Paré, Vicky Pelletier, Jacques Provost, Jennifer Ryan, Mathieu S. Blais et Marie Wright. S'ajoutent à ces collaborateurs et collaboratrices Jean Trudelle et Madeleine Ferland, retraité.es de la Fneeq et responsables du Forum citoyen *Parlons éducation*.

Le journal syndical a été publié six fois durant l'année 2022-2023, à raison de trois numéros par session, comme prévu au calendrier de production. Chaque fois, en plus de l'envoi électronique, une dizaine d'exemplaires papier a été imprimée et la plupart du temps, ils sont tous partis. Tous les numéros de *La Dépêche* peuvent être consultés sur le site web du SPPCEM.

Lectures du vendredi

Les *Lectures du vendredi* ont été publiées quatre fois à l'automne 2022, portant tantôt sur la négociation (le projet de dépôt sectoriel tout comme les revendications de la table centrale), une recherche de l'IRIS *Peut-on réaliser la gratuité scolaire au Québec?* Et aussi sur les Rencontres internationales du documentaire de Montréal.

À l'hiver 2023, les *Lectures du vendredi* ont été publiées à cinq occasions. Des lectures sur des sites internet et des podcasts ont été suggérées dans le cadre du mois de l'histoire des noirs, sur les enjeux liés à l'utilisation de ChatGPT en éducation, pour souligner la semaine nationale de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineur.es, la journée internationale des femmes et, enfin, le jour de la terre.

Site internet et page Facebook du SPPCEM

Le site internet du SPPCEM est aussi un outil important d'information. Il permet l'archivage de documents syndicaux facilement accessibles aux membres (convention, convocations, procès-verbaux, journal syndical, négociation, Lectures du vendredi, boîte à outils divers, rapports du Comité-école et société de la FNEEQ-CSN, etc.). Il rappelle les dates importantes des diverses instances, AG et BUSY. Il a été mis à jour durant toute la session.

En ce qui concerne la page Facebook du SPPCEM, elle n'a pas été utilisée assez souvent. 391 personnes aiment la page (en date du 15 mai 2023), soit 28 de plus que l'an dernier. C'est peu.

Transmettre les informations essentielles à temps sans surcharger les membres et ne pas doubler l'information inutilement est primordial, surtout en période de négociations. Le SPPCEM dispose de plusieurs moyens de communication et plateformes pour rejoindre ses membres : site internet, page Facebook, les courriels, *La Dépêche* et Teams. D'une part, il n'est pas toujours clair pour l'émetteur de déterminer quelles informations doivent être publiées à quel endroit et d'autre part, pour les membres, de savoir quel type d'information se trouve où. C'est, à notre avis, ce qui pourrait expliquer le fait que les plateformes soient peu fréquentées. Il faudra penser à un système d'organisation de l'information. Ceci fait partie des recommandations pour l'année 2023-2024.

RAR

La vice-présidente à l'information, accompagnée d'autres membres de l'exécutif, a assisté à presque toutes les réunions du Regroupement cégep (en présence à Montréal et à Québec et à distance) et aussi

au Conseil fédéral (Trois-Rivières et Sherbrooke). Notre délégation a été active dans toutes ces rencontres.

Mobilisation

Avec l'échéance de la convention collective a débuté la mobilisation en respectant la gradation des moyens de pression. Plusieurs actions légères ont été entreprises : visites à la direction pour faire état de notre mécontentement de l'offre patronale, manifestations en collaboration avec d'autres syndicats lors de rassemblements de la CAQ. Enfin, une nouvelle activité de mobilisation a été mise en branle : *Négo-tricot* qui rassemble, jusqu'à ce jour, 18 profs qui tricotent une banderole pendant que durent les négociations. Toutes les banderoles seront rassemblées pour symboliser la longueur des négociations. Nous acceptons les nouveaux et nouvelles participant.es à se joindre à notre club n'importe quand.

Recommandations de la vice-présidence à l'information et aux communications

Journal syndical, site internet et communications

- Baliser et systématiser les communications aux membres, surtout dans le contexte des négociations :
 - définir les types d'information à envoyer aux membres;
 - déterminer par quel moyen chacun devra être acheminé (journal, courriel, Facebook, site internet...);
 - regrouper, autant que possible, le contenu des courriels et déterminer quelques moments précis durant la semaine pour les acheminer;
 - informer les membres de ces balises afin qu'ils puissent mieux retrouver les informations selon leurs besoins.
- Travailler à trouver de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs pour les pages libres du journal *La Dépêche*, en portant une attention aux profs des diverses techniques et à ceux de l'ENA.
- Maintenir la production des *Lectures du vendredi* en faisant appel aux différents comités et aux membres qui voudraient en proposer afin de nourrir les *Lectures du vendredi*.
- Mettre à jour le site internet du SPPCEM et la page Facebook, en respectant les balises mises en place pour encadrer les communications aux membres.
- Réinstaurer le suivi des statistiques de téléchargement du journal en format électronique.

Comité local de négociation et de mobilisation

- Recruter de nouvelles personnes au sein du comité local de négociation et de mobilisation.
- Continuer à participer aux activités du Conseil central de la Montérégie et resserrer les liens avec les syndicats de professeurs de cégep affiliés à la FNEEQ.
- Poursuivre les activités de mobilisation déjà en cours (ex.:Négo-tricot) et intensifier les moyens de pression pour arriver à une entente satisfaisante.
- Proposer des activités de mobilisation pour l'avancement des négociations pour la nouvelle convention collective.

BILAN DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L'APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Marie Wright
Et Phyllis Katrapani

Membres professeur.e.s du comité CRT en plus de la vice-présidente à l'application de la convention collective

- DEMERS, France – Présidente du SPPCEM
- COUTURE, Lysanne– Sociologie (AUT 2022) et EDWARDS, Ann – Sciences économiques (HIV 2023)
- JOBIN, Emilie – Littérature
- SABOURIN, Yves – Vice-président à la tâche et aux ressources
- PROULX, Dominic – Techniques de l'informatique

Court bilan VP - Marie Wright

Le début d'année scolaire 22-23 a été mouvementé. Assez pour qu'à elles seules, les affaires courantes ont occupé la VPACC à temps plus que plein. Il faut dire que ces affaires courantes comprennent de gros dossiers complexes. Cette surcharge de travail a d'ailleurs eu raison de votre officière, qui a dû se retirer en octobre, laissant son comité exécutif avec un surplus de travail. Ont aussi été laissés en plan tous les travaux de fond, notamment concernant l'offre générale de service +, comprenant la formation continue, ainsi que le travail conjoint avec la direction concernant les congés et l'accueil des nouveaux professeurs/nouvelles professeures. On comprendra que devoir reprendre le lourd dossier des affaires courantes, en plus de devoir se familiariser avec un nouveau poste laissait peu de place à ma remplaçante et au comité exécutif pour effectuer ce travail moins prioritaire.

Sur une note personnelle, permettez-moi de dire que je lève mon chapeau à Phyllis et à France d'avoir pris, au pied levé, le relais de tous les dossiers qui s'empilaient dans ma cour. Cela a contribué à me rassurer quelque peu et a atténué ce sentiment fort désagréable que je ressentais à l'idée d'abandonner toutes ces personnes qui comptaient sur moi.

Introduction au bilan de Phyllis Katrapani

Je suis entrée en fonction comme vice-présidente à l'application de la convention collective, vers la troisième semaine d'octobre 2022, en remplacement de ma prédécesseure, Marie Wright. Du 24 octobre jusqu'à la fin de la session d'automne 2022, j'occupais deux postes, soit vice-présidente à l'information et aux communications et vice-présidente à l'application de la convention collective. Ces semaines ont été chargées et j'ai hérité de dossiers très complexes. Tout le travail d'apprentissage et de familiarisation avec les nombreux dossiers en cours, les cas individuels, la préparation du CRT (Comité des relations de travail, qui se réunit 4 fois par session), du CRD (comité de règlement des différends, qui se réunit aussi 4 fois par session), etc., m'ont tenu fort occupée. Heureusement que certains dossiers étaient confiés à France Demers et à Yves Sabourin. En janvier 2023, je laissais mes fonctions à l'information et aux communications, passant le flambeau à Lysanne Couture qui fut élue par la même assemblée qui m'a élue vice-présidente à l'application de la convention collective. L'apprentissage s'est poursuivi et est loin d'être terminé.

J'ai suivi deux formations, une sur Zoom de l'association américaine Labor Notes, fondée en 1979 pour encourager la solidarité intersyndicale, quelques soirs du mois d'octobre et aussi dans les bureaux de la CSN, la formation Agent de Griefs II, le 2 et 3 février, avec d'autres membres d'exécutifs de syndicats de la Fneeq. Le cas à l'étude fut un cas fictif de harcèlement psychologique. J'ai aussi pris part au Colloque sur l'arbitrage en éducation, le 17 mars, où nous ont été présentés les avantages de la médiation et de la médiation-arbitrage, les nouvelles obligations en matière de protection des renseignements personnels (introduction à la Loi 25), une conférence de sensibilisation donnée par Milieux de travail alliés contre la violence conjugale ainsi qu'une table-ronde sur le harcèlement sexuel au travail.

La convention collective est complexe et contrairement à ce qu'on peut penser, les réponses n'y sont pas toutes. À l'exécutif nous sommes d'accord pour dire qu'elle est faite pour des profs permanent.es, bien que 42% des profs soit précaire. Tous les cas de figure, pour ce qui est des profs précaires qui doivent naviguer entre plusieurs cégeps, des chargé.es de cours se promenant entre la FC (et les AEC qui n'ont pas les mêmes dates de début et de fin de session) et le régulier, pour ce qui est des professeures précaires ayant travaillé dans plus d'un cégep et qui demandent leur congé de maternité, bref, on ne les retrouve pas dans la convention collective, alors nous posons des questions à nos conseillères syndicales, nous négocions, nous sortons la jurisprudence... En 7 mois, je suis loin d'avoir fait le tour. Parfois une question en apparence toute simple demande quelques heures de travail. C'est stimulant et exigeant aussi.

Les dossiers individuels sont nombreux aussi, certains traversent les années et de nouveaux arrivent. Les conflits sont omniprésents dans une grande institution comme celle-ci. Et il faut prendre le temps d'écouter et de bien comprendre la situation. Nous aimerions qu'il en soit autrement, pour le bien de tous et de toutes et bien sûr, pour pouvoir se consacrer aussi à d'autres travaux qui nécessitent espace, temps et réflexion. Nous faisons ce qu'on peut avec les heures dont nous disposons. Je remercie infiniment Marie Wright de qui j'ai beaucoup appris en l'observant pendant une année et demie et bien sûr, mes collègues France Demers et Yves Sabourin avec qui j'ai travaillé en étroite collaboration sur plusieurs dossiers délicats et qui ont été d'une patience inouïe, prenant le temps à chaque fois de m'expliquer certaines démarches, de réfléchir avec moi à notre position syndicale et à nos demandes à formuler auprès de nos patrons.

SUIVI des recommandations de 2021-2022

1. Travailler à une entente concernant le travail supplémentaire demandé aux professeur.es chargé.es de cours à la formation continue; travailler sur le processus d'évaluation des professeur.es chargé.es de cours.

Il y a eu, le 1er novembre, une présentation au CRT du programme d'évaluation et d'assistance professionnelle du nouveau personnel enseignant chargé de cours. Ce programme a fait l'objet d'une consultation des RDFC et du syndicat et semble satisfaisant.

2. Continuer à travailler à des solutions aux problèmes départementaux;

Nous avons eu de gros dossiers tout au long de l'année et chaque fois que nous le pouvions, quand nous constatons que les problèmes étaient liés à un manque de connaissance des rôles et des responsabilités des profs ou de la coordination, nous avons pris le temps de bien les expliquer, parfois de manière individuelle, parfois en département. Nous nous sommes entretenues à plusieurs reprises avec les personnes pouvant être impliquées de près ou de loin dans certains conflits en menant nos enquêtes, en recueillant l'information sur le terrain. Il y a eu un portrait de climat de travail dans 3 départements, des présentations syndicales sur les rôles et responsabilités dans 3 autres départements. Le comité exécutif s'est aussi rendu disponible pour la révision des règles de répartition dans de la tâche dans un autre département.

3. Continuer à favoriser le règlement des différends à l'extérieur des procédures de grief;

C'est ce que nous cherchons toujours à faire. Malgré cela, il y a des nœuds plus difficiles que d'autres à défaire.

4. Continuer à travailler à un guide d'attribution des cours à l'usage des coordinations; cosigner le guide avec les RH;

Il y a eu plusieurs rencontres avec les RH et des coordinations sur l'ordre de priorité d'emploi mais nous n'avons pas pu élaborer un guide pour l'application des priorités d'emploi cette année.

5. Continuer à travailler à clarifier les règles en ce qui a trait au nombre de jours dans les banques de maladie dans les cas d'invalidité et dans les cas des charges partielles d'enseignement.

Nous n'avons pas pu travailler sur ce dossier cette année.

6. Continuer à travailler avec les ressources humaines afin de rendre la liste d'ancienneté plus efficace et plus représentative des pratiques locales;

Nous n'avons pas pu avancer sur ce dossier cette année. Un certain nombre d'irritants devraient être traités, en particulier la question des cours en anglais.

7. Travailler à conclure une entente sur la paie des précaires;

Nous n'avons pas avancé sur ce dossier cette année. Le fait que les profs précaires qui font du remplacement pour moins d'une session sont payés sur un très petit nombre de semaines pose certains défis.

8. Travailler à clarifier le processus de plaintes étudiantes;

Nous n'avons pas travaillé sur ce dossier et aucun cas de traitement de plainte étudiante ne nous a été soumis en 2022-2023.

9. Débuter les travaux de révision de l'évaluation et l'encadrement des nouvelles personnes professeures;

Les travaux n'ont pas débuté en 2022-2023 par manque de temps, autant de la part des RH que du syndicat.

10. Participer au déploiement de la nouvelle convention collective, en portant une attention particulière au secteur de la formation continue;

C'est plutôt la préparation de nos demandes en vue du renouvellement de la convention collective qui nous a occupé.es.

11. Travailler à clarifier le processus de traitement des invalidités par le Collège.

Le collège a durci son traitement des invalidités en 2022-2023. Il a notamment refusé de verser de l'assurance-traitement pour des retours progressifs lorsqu'une invalidité n'avait pas débuté par 5 jours d'invalidité complète. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu trouver de prise juridique pour le forcer à le faire. Tout cela fait en sorte que nous n'avons pas pu clarifier le processus de traitement des invalidités par le Collège.

12. Défendre les griefs des profs de philosophie en arbitrage si nécessaire

Ce travail a été fait principalement par mes collègues Yves et France, bien que j'aie suivi tout le processus. Notons en particulier que l'audition du grief de Thierry Layani a duré plus de 6 jours, ce qui a nécessité un nombre considérable d'heures de préparation. Nous tenons à souligner la qualité exceptionnelle du travail de l'avocate de la CSN qui a pris en charge ce dossier, Katéri-Hélène Racine. Nous tenons aussi à

souligner la très grande collaboration que nous avons obtenue de la part des profs du département de philosophie qui ont accepté de venir témoigner, ce qui leur a demandé un certain temps de préparation ainsi qu'un certain stress lors des auditions. Finalement, nous tenons à souligner la très grande solidarité dont ont fait preuve une vingtaine ou trentaine de profs qui sont venus assister aux auditions en soutien à notre collègue Thierry Layani. Au moment d'écrire ce rapport, nous sommes toujours en attente de la décision de l'arbitre de grief dans ce dossier.

Par ailleurs, nous avons réussi à obtenir quelques ententes hors cour pour éviter des arbitrages.

Survol de l'année 2022-2023: une autre année sans temps morts

Tel qu'évoqué dans le dernier numéro de La Dépêche, représenter nos membres qui vivent des situations difficiles, parfois injustes et qui prennent une éternité à se régler, vu la taille de l'institution, la lourdeur et la lenteur de certains processus ainsi que la ténacité de nos vis-à-vis est une tâche difficile sur le plan psychologique, je ne vous le cache pas. Il faut suivre ces situations de près, à travers tous les autres dossiers qui nous arrivent et sur lesquels il faut plancher et débattre, pour ensuite les soumettre aux membres. Et tout cela, sans parler de la négociation au niveau national qui nous occupe à l'heure actuelle. Il faut garder la tête hors de l'eau, le sourire, la motivation, malgré l'absence manifeste de reconnaissance de la part de nos dirigeant.es. Je pensais communiquer beaucoup en tant que cinéaste et professeure, mais je crois que je n'ai jamais autant communiqué que ces deux dernières années : avec mes collègues au sein de l'exécutif, avec les membres, avec les directions, avec les collègues des autres syndicats de notre propre cégep et avec les délégués des autres cégeps de la province. C'est la partie essentielle de mon travail. Communiquer avec les membres personnellement, répondre à leurs questions et doutes, les écouter, les rassurer parfois, sentir qu'on fait une différence, c'est absolument gratifiant. Ne pas toujours être capable d'obtenir ce qu'ils ou elles veulent, bien que ce soit légitime de l'exiger, cela demande de la patience, beaucoup de patience, et de la persévérance. Il faut accepter qu'il y ait des allers-retours entre le syndicat et la partie patronale, des rencontres et des discussions pour nous assurer que nous avons la même interprétation de la convention, des discussions de notre côté avec nos conseiller.es à la CSN, et de l'autre, entre les patrons et leurs procureur.es. Nous sommes en politique. Cette tension afin d'atteindre, ne serait-ce qu'un semblant d'équilibre, est constante et nous maintient tous et toutes en action. Dès qu'on pense avoir réglé un dossier, un autre survient. Ils se superposent ainsi. Bref, il n'y a aucun temps mort. Je regarde derrière moi et vois tout le travail fait quotidiennement par une équipe dévouée et j'en suis très fière.

À travers tout cela, près de vingt instances (regroupements cégeps, conseils fédéraux, réunions de l'ASPPC, Congrès de la CSN) ont occupé une grande place dans mon agenda déjà bien rempli, de Montréal à Québec, en passant par Joliette, Shawinigan, Trois-Rivières et bientôt Rimouski. 2-3 instances ont eu lieu sur Zoom. Il faut arriver préparée à ces rencontres, travailler sur les cahiers de demandes, suivre l'évolution de la négo, des enjeux, des propositions mises sur la table, lire toute la documentation, se faire une tête afin de prendre part aux décisions et de voter. Cela demande du temps et de l'investissement.

Je suis heureuse qu'une bonne partie des rencontres administratives ait lieu désormais en présence, humanisant les échanges, permettant aussi de discuter de manière informelle avant et après d'autres sujets pouvant nous préoccuper. Je peux aussi dire que la communication est bonne, les demandes sont généralement bien accueillies. Quand il y a moins d'ouverture, nous sentons que nous avons tout de même de la place pour discuter. Nos vis-à-vis se rendent généralement disponibles, malgré le fait qu'eux et elles croulent aussi sous les dossiers, tous plus complexes les uns que les autres, il faut se le dire.

Nous avons eu des divergences d'opinions avec les RH concernant tout particulièrement les congés de maternité et les congés parentaux et nous continuerons de travailler fort pour faire entendre notre voix et protéger nos profs. La partie patronale semble durcir son application de la convention collective pour les congés parentaux, ce qui nous a amenés à déposer un grief.

Nous essayons de mettre en place certaines choses, notamment que le motif d'une rencontre de version de faits accompagne la convocation envoyée aux profs, afin de diminuer le stress qui vient avec la réception d'une telle convocation, les profs ne sachant pas que quelqu'un a porté plainte ni à propos de quel sujet. Il y a de l'ouverture de ce côté-là, même si ce n'est pas dans les pratiques habituelles. Aussi nous demandons que malgré le respect de la confidentialité, quand plaintes il y a, formulées par les professeur.es, les personnes plaignantes puissent savoir ce qui se passe après.

En CRT nous avons discuté entre autres, de la réponse du Cégep concernant la judiciarisation des étudiant.es et du rôle du comité patronal de crise dans de telles circonstances, les échanges intercollège de profs, la Loi 14, les cours multi, les absences à l'ÉNA et le MCF (Manuel de contrôle de la formation), les cours d'été, la répartition des ressources pour 2023-2024.

Enfin, j'ai travaillé avec France Demers et nos vis-à-vis patronaux sur la révision de la politique contre le harcèlement psychologique et la violence, politique qui a finalement fait consensus lors de notre AG du 22 février 2023.

Pour terminer, des changements importants s'annoncent en 2023-2024. Une nouvelle directrice des Ressources humaines, un nouvel adjoint ou une nouvelle adjointe à la direction des ressources humaines, ainsi qu'une nouvelle vice-présidente à l'application de la convention collective seront en poste. Une acclimatation sera nécessaire. Nous serons également occupé.es par la négociation. Nous verrons quels dossiers nous serons capables d'avancer.

Recommandations de la vice-présidence à l'application de la convention collective

Certaines recommandations sont reconduites. En espérant que l'équipe aura le temps cette année de s'y consacrer davantage.

1. Continuer à travailler à des solutions aux problèmes départementaux;
2. Continuer à favoriser le règlement des différends à l'extérieur des procédures de grief;
3. Continuer à travailler à clarifier les règles en ce qui a trait au nombre de jours dans les banques de maladie dans les cas d'invalidité et dans le cas des charges partielles d'enseignement.
4. Continuer à travailler avec les ressources humaines afin de rendre la liste d'ancienneté plus efficace et plus représentative des pratiques locales;
5. Débuter les travaux de révision de l'évaluation et l'encadrement des nouvelles personnes professeures;
6. Travailler à clarifier le processus de traitement des invalidités par le Collège;

7. Participer aux négos en cours en vue d'une nouvelle convention collective qui répond à nos demandes;
8. Travailler à rendre moins parcellaires les informations envoyées aux membres par le Collège à propos des congés, des paies et de la durée des vacances, etc., afin que le Syndicat ne soit pas sollicité autant par ces questions récurrentes.

BILAN DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

Julie Guyot

Mandats principaux

Commission des études

Délégation professorale à la Commission des études

Sciences de la nature ;	Hélène St-Jean – Physique
Sciences humaines ;	Martin Latreille - Anthropologie (A-2022) Manuel Sepulveda – Anthropologie (H-2023)
Arts, lettres et communication/Arts visuels ;	Sébastien Bage – Cinéma et communication (Secrétaire)
Technologie de l'électronique ; Techniques d'intégration multimédia ; Techniques de l'informatique ;	Vanessa Blais – Technique informatique et multimédias (TIM)
Techniques d'hygiène dentaire ; Techniques de denturologie ; Techniques de prothèses dentaires ;	Maryse Demers - Technique hygiène dentaire (THD)
Techniques d'éducation à l'enfance ; Soins infirmiers ; Technologie de radiodiagnostic ;	Annie A. Gauthier – Radiodiagnostic
Techniques d'orthèses visuelles ; Techniques comptabilité et de gestion et Gestion de commerces ;	Lise Bédard - Technique orthèses visuelles (TOV)
Techniques d'avionique ; Techniques de génie aérospatial ; Techniques de maintenance d'aéronefs ; Aircraft Maintenance Technology ;	Vincent Michel – Propulseur et service aux entreprises
Formation générale ;	Émilie Charbonneau – Éducation physique Davy Mougnot – Langues / Philosophie Michel Nareau – Littérature et français
Syndicat des professeurs et professeures du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM) ;	Julie Guyot vice-présidente aux affaires pédagogiques

- Pré-CÉ : Délégation professorale
- Post-Pré-CÉ : v-p Affaires pédagogiques et DÉ

Forum des coordinations

En collaboration avec les directions-adjointes aux études

Catherine Brodeur, Vincent Duchesne, Simon Gervais, Nathalie Pellerin.

Autres comités sous la responsabilité de la v.-p. aux affaires pédagogiques

- i. Comités liés à la Commission des études
 - *Sous-comité d'orientation des programmes (COP)*
2022-2023 : Secrétaire et Quatre profs : FG, pré-univ., techniques
 - *Sous-comité d'étude des programmes (CEP)*
2022-2023 : Secrétaire et Quatre profs : FG, pré-univ., techniques
 - *Comité sur la réussite et la persévérance scolaire (CREPS)*
2022-2023 : Quatre profs : FG, pré-univ., techniques
- ii. Comités connexes
 - *Comité Perfectionnement*
2022-2023 : Deux profs : techniques
 - *Comité calendrier*
2022-2023 : Quatre profs : FG, pré-univ.
 - *Comité consultatif Politique institutionnelle pour un milieu sans discrimination envers la population étudiante en situation de handicap*
2022-2023 : DAEC, représentantes 3 syndicats, secrétaire générale, 3 Dir. adjointes, 3 c.p., conseillère à la vie étudiante, gestionnaire administratif (ÉNA).
 - *Comité consultatif Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante*
2022-2023 : DAEC, représentantes 3 syndicats, secrétaire générale, 2 Dir. adjointes, 1 travailleuse sociale, 1 c.p, 1 représentante RH, gestionnaire administratif (ÉNA).

Suivi des recommandations de 2022-2023

Recommandations en lien avec la Commission des Études

1. *Poursuivre les travaux du comité de travail du SPPCEM pour le calendrier scolaire, dont le mandat est de faire des recommandations de modifications ou de nouvelles balises à l'assemblée.*

Membres du comité calendrier : Julie Côté (Littérature et français), Daniel Drolet (Mathématique), Véronique Fortin (Littérature et français, ÉNA) et Rebecca Peters (Langues).

2022-2023 : six rencontres.

Quatre rencontres ont eu lieu lors de la session Automne-2022. Les membres du comité ont travaillé à la préparation de scénarios de calendrier pour l'année 2024-2025 (horaire du jeudi) en considérant les règlements à respecter et les demandes qui avaient été formulées par les professeur.es lors du sondage de 2019.

Lors de l'Assemblée générale du 14/12/2022, huit scénarios (propositions) ont été présentés au corps professoral pour consultation. 4 pour l'automne 2024 et 4 pour l'hiver 2025.

Deux rencontres ont eu lieu lors de la session Hiver 2023.

Lors de l'assemblée générale du SPPCEM du 22/02/2023, la proposition de retarder d'une journée la fin de session de l'Hiver 2025, afin d'y insérer une JR en cours de session a été adoptée à la majorité.

De plus, la proposition d'adopter comme exemple le calendrier de l'Hiver 2025 lorsque l'année scolaire débute un jeudi (scénario du jeudi : 15/08) a été adoptée à l'unanimité.

La v.-p. aux affaires pédagogiques remercie la précieuse et généreuse collaboration des membres du comité calendrier. Une mention spéciale est attribuée à Daniel Drolet pour l'investissement considérable de temps et d'énergie qu'il a mis dans ce projet. Son génie et son talent de vulgarisateur sont ici salués.

2. *Veiller à faire de la CÉ un lieu où la voix du corps professoral ne se résume pas à constituer un outil de validation institutionnelle.*

La vigilance sera toujours de mise en ce qui a trait au poids et à la portée de la voix de la délégation professorale à la CÉ.

Cela dit, l'année 2022-2023 fut marquée par des avancées sur le plan de la portée de cette voix. Mentionnons que, bien qu'un point statutaire à l'ODJ pour les professeur.es ne s'avérait pas nécessaire, le respect du principe selon lequel l'ODJ pouvait être modifié séance tenante a été confirmé. De plus, à quelques reprises cette année des dossiers ont été dirigés vers le comité d'orientation pédagogique (COP) ou le comité d'étude des programmes (CEP) pour analyse approfondie, alors que la DÉ avait initialement prévu une adoption séance tenante. Enfin, il a été entendu qu'à l'avenir, les documents à adopter devront avoir été soumis dans leur version finale.

3. *Suivre de près le processus pour l'évaluation de l'application de la PIEA.*

Lors de la session Automne 2022, les professeurs et professeures de l'enseignement régulier ayant un minimum de 0,5 ETC en ancienneté ainsi qu'aux enseignantes et enseignants chargés de cours ont reçu un questionnaire individuel pour l'évaluation de l'application de la PIEA. Cette consultation est survenue à la suite de l'adoption, par la Commission des études (CÉ), d'un devis d'évaluation à la session d'hiver 2021. La CÉ a aussi adopté, lors de la session d'hiver 2022, des outils de consultation et le calendrier général. Ces derniers avaient notamment été analysés et amendés par le Comité des orientations pédagogiques (COP) de la CÉ.

Au début de la session d'hiver 2023, les départements ont été consultés. À la suite de l'analyse et de l'interprétation des données par l'équipe de conseillères pédagogiques, le COP procédera à la validation des constats (le processus se poursuivra jusqu'à l'automne 2023).

Recommandations en lien avec les rh

4. *Poursuivre la collaboration avec la direction des études et des ressources humaines pour la tenue d'activités de formation sur la gestion de conflit en 2022-2023.*

En 2021-2022, dans le cadre du Forum des coordinations, une formation portant sur les aspects communicationnels dans les départements, ainsi que sur la prévention des conflits entre collègues avait été offerte. Les coordinations avaient apprécié cette formation et avaient demandé qu'elle soit offerte à l'ensemble du corps professoral.

L'occasion ne s'est pas présentée en 2022-2023.

Recommandation en lien avec la tâche

5. *Poursuivre le travail afin que les différentes nominations sur l'ensemble des comités qui incluent une libération aient lieu avant la répartition de la tâche et que celles nécessitant une contrainte à l'horaire aient lieu avant la fin mai.*

Lors de l'AG du 12/04/2023, les élections aux divers comités ont eu lieu. Il n'a pas été possible de combler tous les postes, mais le mouvement vers des élections pré-tâche se poursuit.

Bilan de l'année 2022-2023

Comité calendrier scolaire SPPCEM

Les travaux du comité calendrier scolaire SPPCEM, dont le mandat était de faire des recommandations de modifications ou de nouvelles balises à l'assemblée sont terminés. Le comité a été dissout.

Lors de l'assemblée générale du SPPCEM du 22/02/2023, la proposition de retarder d'une journée la fin de session de l'Hiver 2025, afin d'y insérer une JR en cours de session a été adoptée à la majorité.

De plus, la proposition d'adopter comme exemple le calendrier de l'Hiver 2025 lorsque l'année scolaire débute un jeudi (scénario du jeudi : 15/08) a été adoptée à l'unanimité.

Commission des études

Résumé de l'année

Selon la tradition, les professeur.es ont tenu des pré-CÉ, soit des rencontres statutaires de préparation aux réunions ordinaires et extraordinaires de la CÉ; ces rencontres sont convoquées et animées par la v.-p. aux affaires pédagogiques, en collaboration avec le Secrétaire. Des rencontres entre la v.-p. et la direction des études ont suivi chacune des pré-CÉ.

Toutes les CÉ et pré-CÉ ont eu lieu en présence, de même que la plupart des post-pré-CÉ. Aux rencontres régulières de la CÉ (A-2022 : 3 rencontres CÉ; H-2023 : 4 rencontres CÉ), une rencontre extraordinaire s'est ajoutée (H-2023).

Toutes les réunions ont occupé le temps alloué, voire davantage lorsque des plénières ont eu lieu, notamment.

En plus des dossiers statutaires, le plan de travail 2022-2023 de la Commission des études contenait cinq dossiers; l'adoption de deux nouveaux cours dans l'offre de cours complémentaires; l'adoption du calendrier 2024-2025 et critères d'élaboration; l'arrimage de l'ÉUF pour les programmes d'études

en anglais à la suite de l'adoption de la Loi 14; puis un total de sept révisions ou évaluations de programmes d'études menant à un DEC ou à une AEC.

Parmi les cinq dossiers identifiés au plan de travail, il y avait l'adoption de trois politiques institutionnelles, l'adoption du *Guide institutionnel pour la réussite et la persévérance des étudiantes et des étudiants* (Guide REPER) et le suivi de l'évaluation de l'application de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

Après discussion avec la DAEC et la DÉ, il fut convenu de reporter l'adoption de la *Politique d'inclusion et d'éducation interculturelle* à l'hiver 2024. Une discussion de fond sur le sujet étant nécessaire en amont au sein de la communauté édouardienne. Il fut également convenu que la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante* serait au plan de travail de l'hiver 2024. Quant à la *Politique institutionnelle visant à lutter contre la discrimination des étudiants en situation de handicap* (PIPUMSDEPEESH), elle fut révisée par le COP et a fait l'objet d'une consultation des différentes instances du Cégep. La version finale sera présentée pour adoption lors de la CÉ extraordinaire du 30 mai 2023.

Mentionnons certains dossiers d'importance qui se poursuivront en 2023-2024 : l'évaluation de l'application de la PIEA; le suivi des travaux du comité de la Régie pédagogique chargé de présenter un état des lieux quant aux demandes de dérogations à la PIEA (analyser les différents types de dérogations, proposer un processus clarifiant les principes et les étapes permettant d'encadrer les demandes); la tenue d'une discussion de l'ensemble de la communauté édouardienne sur l'inclusion et l'intégration avant la rédaction d'une politique institutionnelle sur le sujet.

Comité pour la Réussite et la Persévérance Scolaire (CREPS)

Mandat

Agir à titre de comité aviseur au regard des priorités institutionnelles en matière de réussite éducative et de persévérance scolaire.

Objectifs :

- Veiller à la coordination des actions liées à la réussite et favoriser une meilleure concertation entre les différents intervenants impliqués
- Mettre en place des réseaux de partage de l'information entre les entités ou instances concernées
- Assurer un suivi de la mise en œuvre du plan de réussite à l'aide de données pertinentes et fiables sur l'impact des actions mises en place
- Veiller à la mise en place et à la consolidation de projets structurants liés à la réussite des étudiants et étudiantes

Les mandats de ce comité sont entérinés par la CÉ. Les plans de travail et bilans doivent être présentés annuellement à la Commission des études.

Délégation professorale

Stéphanie Bellemare-Page
Louis-Philippe Ménard
Julie Parent / Mélanie Valade
Vacant
Julie Guyot

FG
Chimie
Soins infirmiers
Tech. ÉNA
v.-p. Affaires pédagogiques

Le CREPS s'est réuni à 5 reprises. Mis à part les dossiers statutaires, les travaux du CREPS en 2022-2023 ont mené à la présentation du nouveau cadre de référence pour la réussite (Guide REPER) le 2/02/2023. Cette version avait été révisée à la lumière des recommandations proposées par le corps professoral à la fin de l'hiver 2022. Après avoir été présenté en Bureau syndical le 1er mars, il fut adopté en assemblée syndicale le 22 mars. Le passage à la Commission des études a eu lieu le 4 avril, en vue de sa présentation au Conseil d'administration, le 26 avril.

En concertation avec l'ensemble des directions impliquées, le CREPS a également travaillé à la question du partage des renseignements personnels des étudiant.es, dans un souci de développer des mécanismes pour favoriser la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants.

Le sous-comité responsable du dossier s'est réuni à trois reprises (30 mars, 12 et 18 mai). Au moment d'écrire ces lignes, les travaux sont toujours en cours. *Les balises suivantes encadrent les différentes demandes formulées par les professeur.es:*

- *Les réponses que le sous-comité abordera doivent l'être en considérant qu'elles s'appliqueraient à toute la population étudiante et à tous les membres du corps professoral.*
- *Sur la question de la nécessité pour les professeurs et professeuses d'avoir accès à l'information dans le cadre de leurs fonctions, il faudra donc envisager celle-ci avec l'intention de savoir ce que le fait d'avoir accès à une donnée permettrait à toutes les professeuses et tous les professeurs de mettre en place pour toutes les étudiantes et tous les étudiants avec qui ils travaillent.*

À propos de la transition des études secondaires au collégial, le CREPS a réfléchi à différentes mesures qui pourraient être mises en place afin de faciliter les transitions inter ordres. Des pistes d'action ont été proposées pour l'année 2023-2024. Par exemple, la mise sur pied d'un lieu d'accompagnement pour la population étudiante, un parcours de préparation aux études collégiales et créer des partenariats avec le bassin des écoles secondaires de notre territoire. De plus, le personnel de la DAEC, en collaboration avec le CREPS, a développé un plan d'action sur la transition.

Forum des coordinations

Dans le cadre du Forum des coordinations, il y a deux types de responsabilités : offrir des rencontres d'information et de discussion aux coordinations, puis offrir des rencontres d'accueil et de formation aux nouvelles coordinations. Ces rencontres sont organisées en collaboration avec la direction adjointe aux études.

Il y a habituellement deux rencontres par année. Elles se déroulent le jeudi, 9h-11h.

En 2022-2023, il y a eu une seule rencontre, qui s'est déroulée le 24/11, en présence.

Le Forum de l'automne 2022 portait sur l'accueil et l'intégration des nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes, ainsi que sur leur évaluation.

Cette rencontre fut très appréciée et des documents de suivis, qui centraliseraient l'information, ont été demandés par les coordinations.

Comité Perfectionnement

Le comité Perfectionnement se rencontre lors de la plage horaire du jeudi matin. Cette année, les six rencontres se sont déroulées à distance (Teams).

Outre l'étude des demandes, le comité a révisé les *Règles et procédures du comité paritaire de perfectionnement individuel du personnel enseignant* et a élaboré un modèle de *Plan de formation études 3^e cycle* afin de faciliter le suivi de ce type de demandes de financement. Notons qu'un nouveau formulaire numérique a été développé (Omnivox) afin de faciliter le dépôt des demandes, de même que leur analyse.

Bilan financier 2022-2023 :

Les données portant sur les sommes autorisées en 2022-2023 seront confirmées en août/septembre, alors que le bilan financier aura lieu lors de la première rencontre de 2023-2024, en octobre.

Budget initial 2022-2023 : 345 323,95 \$

Budget résiduel de 2021-2022 : 246 897,70 \$

Autres responsabilités

Formation offerte aux nouvelles coordinations (rôles et responsabilités selon la convention)

Accompagnements de professeur.es en matière d'affaires pédagogiques

Regroupement cégep (FNEEQ)

Mise sur pied du *Comité de réflexion sur l'encadrement de l'LA au CÉM*

Au revoir!

Après deux mandats au poste de v.-p. aux Affaires pédagogiques, je m'appête à relever de nouveaux défis. Avant de partir, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée au cours des deux dernières années. Ce fut un réel plaisir de collaborer avec les collègues membres de la délégation professorale de la Commission des études et des comités dont j'avais la responsabilité. Au cours de mon passage à l'Exécutif, j'ai fait de nombreuses rencontres stimulantes et enrichissantes au sein du corps professoral, bien sûr, mais également parmi les collègues professionnels et de soutien, de même qu'au sein de la Direction. Enfin, un coup de chapeau à notre adorable Indispensable: Sylvie Dubé!

Recommandations de la vice-présidence aux affaires pédagogiques 2023-2024

1. Veiller à ce qu'une discussion formelle portant sur l'inclusion et l'intégration ait lieu au sein de la communauté éduquardienne, et particulièrement entre le corps professoral et la direction des études, avant que la *Politique institutionnelle d'inclusion et d'intégration interculturelle* ne soit révisée.
2. Proposer des modifications à la PIEA afin de l'actualiser à la lumière des récentes avancées en matière d'intelligence artificielle, notamment. Une annexe devrait y être ajoutée afin d'encadrer la régulation du plagiat.

3. Initier les travaux du Comité de réflexion sur l'encadrement de l'IA au CÉM et veiller à ce que la Commission des études se saisisse de ce dossier.
4. Poursuivre la collaboration avec les directions concernées lors de la rédaction de politiques institutionnelles.
5. Suivre de près les travaux du sous-comité encadrant les pratiques liées à la diffusion des renseignements personnels des étudiant.es.
6. Veiller à ce que les comités de programme fassent respecter la règle selon laquelle seuls les professeur.es ont le droit de vote lors de l'élection de leur représentant.e à la Commission des études.
7. Porter une attention particulière à l'adoption de l'évaluation de l'application de la PIEA (automne 2023).
8. Veiller à ce que la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* (PIÉPÉ) soit actualisée, notamment en ce qui concerne l'entente de confidentialité et aux appels d'offres lors d'une révision locale des programmes.
9. Assurer une vigilance, à la Commission des Études, quant au développement de formations à distance et de courte durée.

Yves Sabourin

Sous-comité Tâche du Comité des relations de travail

Membres du comité:

Partie syndicale

- SABOURIN, Yves (vp tâche et ressources), DEMERS, France (présidente), PROULX, Dominic (membre du CRT et prof d'informatique)

Partie patronale

- BÉLIVEAU-MICHAUD, Laurence (coordonnatrice au service de l'organisation scolaire), GUÉRARD, Geneviève (directrice-adjointe à la direction des études)

Comité Tâche et ressources du SPPCEM

Membres professeurs du comité:

- DEMERS, France - présidente
- LEVASSEUR, Olivier - Physique
- PROULX, Dominic - Informatique
- SABOURIN, Yves – vp tâche et ressources

SUIVI des recommandations de 2021-2022

1. *Recruter des membres intéressés par les enjeux de tâche et de ressources en provenance de plusieurs départements différents et leur proposer de participer concrètement à l'analyse de la situation de la tâche et des ressources pour leur département, leur programme ou l'ensemble du collège.*

Un nouveau membre s'est joint au comité syndical cette année, Olivier Levasseur. Il s'est initié à l'analyse des informations transmises par le SOS mais, malheureusement, ses autres engagements au collège, notamment en tant que coordonnateur du département de Géologie et de Physique plongé dans les travaux d'élaboration du programme de Sciences de la nature et dans la planification des travaux importants à venir dans les laboratoires de Physique, il n'a pas pu participer aux travaux du comité à la hauteur de ses attentes même s'il a participé à plusieurs séances de travail.

Un professeur de mathématiques s'est montré intéressé à accomplir certaines tâches et une rencontre devrait bientôt avoir lieu pour essayer d'identifier un projet sur lequel il pourrait travailler.

Les rencontres espérées avec plusieurs profs de plusieurs départements n'ont pas eu lieu. Nous avons été happés par le tourbillon des travaux urgents du comité exécutif en lien avec l'application de la convention collective, les arbitrages et la négociation.

2. *Conjointement avec la direction, procéder à une consultation au sujet de la répartition des ressources pour la coordination des stages.*

Au début de la session d'hiver, le Bureau syndical a mandaté le comité exécutif pour faire des travaux conjoints avec la partie patronale à ce sujet et pour ajouter des ressources pour la coordination des stages. De son côté, la partie patronale s'est montrée très réticente à ajouter des ressources, affirmant même au départ qu'elle s'y opposait. Malgré ces réticences, une rencontre conjointe a eu lieu avec les coordinations de stage à la suite de pressions assez importantes exercées par le comité exécutif auprès de la direction des études. Lors de cette rencontre, les coordinations de stage ont fait part du travail qu'elles ont à réaliser. Cela a permis d'identifier des pistes de solution afin de diminuer la lourdeur des tâches administratives accomplies par les coordinations. Des travaux ultérieurs sont à poursuivre l'an prochain.

Afin de régler temporairement des difficultés importantes en Techniques d'éducation à l'enfance, le vp à la tâche et aux ressources a demandé à la direction d'ajouter temporairement des ressources dans cette discipline, ce qui a d'abord été refusé.

Après le dépôt du projet de répartition au CRT, deux directions adjointes ont fait pression sur des départements afin d'utiliser, dans un cas, une partie des ressources accordées pour un projet pédagogique afin de faire des tâches de coordination de stages et, dans un autre cas, une partie des ressources de coordination de stages pour réaliser un projet pédagogique pour lequel la direction ne voulait pas donner de ressources. Il a fallu une intervention du vp à la tâche et aux ressources afin de mettre fin à cette ingérence patronale. En effet, la convention collective prévoit que le comité exécutif est le représentant exclusif des profs du collège. Cela est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de sujets discutés au CRT. Après cette intervention, les ressources demandées par les départements et soutenues par le comité exécutif ont été octroyées.

3. *Travailler en collaboration avec la coordonnatrice au SOS sur la répartition des ressources et partager avec elle notre analyse de la situation*

Ce travail a heureusement pu démarrer cette année. Le remplacement de la directrice des études a permis de dénouer l'impasse dans laquelle nous étions à ce sujet.

Le premier problème que nous avons travaillé est la quantité de ressources utilisées au volet 1. Il y a peu de collèges qui utilisent pour le volet 1 (l'enseignement des cours), comme à Édouard-Montpetit, 100% des ressources ou presque envoyées par le ministère à ce sujet. La plupart des collèges font un petit transfert de ressources vers les volets 2 et 3 afin d'augmenter les ressources pour l'encadrement et permettre un peu plus de développement pédagogique ou d'adaptation technologique. Il y a très peu de marge de manœuvre dans le projet de répartition à cause de la situation au volet 1. Il faut comprendre ce qui se passe. Y a-t-il des programmes déficitaires par rapport aux ressources ministérielles et, si oui, pourquoi? Y a-t-il des programmes qui reçoivent plus du ministère et, si oui, pourquoi? Pour répondre à quels besoins voulons-nous utiliser ces ressources si elles existent. La réflexion a débuté et devrait se poursuivre l'an prochain, autant collectivement avec les membres de notre syndicat qu'avec la partie patronale.

Survol de l'année 2022-2023

Retour à la normale, peu de CI excédant 85

Nous avons assisté à un retour à la normale au cours de l'année 2022-2023. Les critères de répartition que le SOS s'était fixés ont été rencontrés malgré la fin des incomplets mis en place durant la pandémie,

ce qui nous faisait craindre un grand nombre d'annulation de cours. La taille des groupes dans les disciplines où il y a un très grand nombre d'étudiants qui suivent des cours théoriques est revenue à ce qu'elle était avant la pandémie. Le nombre d'heures d'enseignement dans les disciplines ayant des laboratoires avec peu d'étudiants est aussi revenu à la situation pré-pandémie. Seulement 10 profs en provenance de 8 départements ont eu une CI de plus de 85 (ce qui est très bon), la CI la plus élevée étant 86,94, ce qui n'aurait pas été considéré comme une surtâche avant 2015, quand la CI maximale est passée de 88 à 85.

Deux demandes d'avis sur les ressources ont été formulées auprès du CRT cette année. La première demande provenait du comité de programme de Sciences de la nature, qui demandait à réduire la taille des groupes du cours porteur de l'épreuve synthèse de programme du programme qui sera implanté à compter de l'automne 2024. Le sous-comité Tâche et ressources du CRT a conclu que cela entraînerait un petit ajout de groupes, ce qui a fait en sorte que la direction s'y est opposée. La partie syndicale a plutôt demandé si cette hausse du nombre de groupes ne pouvait pas être absorbée autrement en Sciences de la nature. Le département de Biologie, qui était touché plus que les autres par cette situation, était en réflexion à ce sujet aux dernières nouvelles. Le vp à la tâche et aux ressources est évidemment disponible pour les accompagner dans cette réflexion.

L'autre demande d'avis est venue du département de Philosophie, qui est heureusement sorti de tutelle et a pu reprendre ses discussions. Elle portait sur l'impact appréhendé du déplacement du premier cours de philosophie de la session 1 à la session 2 dans les deux programmes les plus peuplés du collège, soit Sciences humaines et Sciences de la nature. Avant que l'analyse n'ait pu être faite, les grilles de Sciences humaines ont été adoptées par la Commission des études et le Conseil d'administration et ce changement se mettra en place en Sciences humaines à compter de l'année 2023-2024. Par contre, l'avis a pu être émis avant que les nouvelles grilles de cours de Sciences de la nature ne soient présentées à la Commission des études – elles le seront l'an prochain. La partie syndicale évaluait que le déplacement allait réduire la charge d'enseignement d'environ 4 ETC-session en Sciences humaines à l'automne 2023 – ce qui se concrétise – et que si le programme de Sciences de la nature faisait de même, il y aurait vraisemblablement 3 ou 4 profs MED en 2024-2025. La partie patronale n'a pas réfuté ces conclusions mais n'a pas non plus fait de prévision. À la suite de cet avis, les discussions ont repris sur ce sujet en Sciences de la nature. Les départements ont accepté de rediscuter des grilles de cours, une proposition de permutation du premier cours de philosophie avec un cours complémentaire a été faite et la consultation à ce sujet devrait se terminer bientôt.

Le dossier qui a pris le plus de temps de travail au vp à la tâche et aux ressources a été celui du renouvellement de l'entente sur les cours multis en Sciences humaines. Ce renouvellement est devenu nécessaire en raison de l'implantation du nouveau programme de Sciences humaines à compter de l'année 2023-2024 car le nombre de cours multis augmente. Il y a eu une dizaine de réunions du comité sur le renouvellement de cette entente, des simulations faites, des capsules vidéo qui les présentent. Tout cela a mené à l'adoption d'une nouvelle entente par un vote majoritaire au comité de programme. La nouvelle entente a été appliquée pour la première fois en avril 2023 mais, étant donné que le programme s'implante sur deux ans, il faudra attendre à l'année 2024-2025 avant de voir tous les nouveaux cours multis implantés.

Une année 23-24 qui s'annonce fort intéressante

Au cours de l'année qui vient, le vp tâche et ressources proposera de nouveau aux membres du comité syndical Tâche et ressources de faire des travaux afin d'avoir un portrait plus global de la situation des ressources autant en ce qui a trait aux CI, qu'au nombre d'heures de cours enseignées, qu'à la répartition des ressources ou au calcul des allocations en provenance du ministère.

Si cela vous intéresse pour votre département, votre programme ou pour l'ensemble du collège, vous êtes les bienvenus dans le comité syndical Tâche et ressources!

Recommandations de la vice-présidence tâche et ressources

1. Recruter des membres intéressés par les enjeux de tâche et de ressources en provenance de plusieurs départements différents et leur proposer de participer concrètement à l'analyse de la situation de la tâche et des ressources pour leur département, leur programme ou l'ensemble du collège.
2. Conjointement avec la direction, procéder à une consultation au sujet de la répartition des ressources pour la coordination des stages.
3. Travailler en collaboration avec la coordonnatrice au SOS et en lien avec l'assemblée générale et/ou le Bureau syndical sur l'analyse de la répartition des ressources.

BILAN DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Titulaire : Gabrielle Houle

Fichiers du syndicat

Bien que l'accès au VPN par les membres de l'Exécutif facilite l'accessibilité aux documents, il reste que pour certains membres, l'accès au serveur était parfois difficile ou impossible en lien avec la configuration des portables. Quelques ajustements ont été nécessaires au niveau informatique et je remercie Yves Sabourin pour son aide. Sylvie Dubé et les membres de l'Exécutif ont travaillé sur la classification et l'archivage des dossiers du syndicat. Cette tâche reste un exercice à poursuivre. Des démarches quant à la conservation et au cryptage des documents contenant des informations confidentielles ont été amorcées, nous sommes en attente d'une politique de la FNEEQ à ce propos. En ce qui concerne les documents pour les finances, Sylvie Dubé et moi avons élaboré une nouvelle façon de classer le tout, afin d'être plus efficaces. C'est une façon de fonctionner que nous souhaitons conserver et qui a été appréciée par le Comité de surveillance des finances.

Suivi et archives des courriels

Comme toutes les années, nous avons reçu une somme considérable de courriels tous les jours. Chaque officier syndical a assuré une veille des courriels selon un horaire établi et a dirigé les courriels vers les bonnes personnes pour s'occuper du sujet dont il était question et y répondre. Cette année, nous avons continué d'utiliser les catégories Outlook, afin de faciliter l'identification des messages. La méthode reste tout de même à peaufiner puisque nous recevons un volume élevé de courriel. De plus, à la fin de l'année,

nous ferons encore une fois un archivage complet des courriels et nous créerons de nouveaux dossiers identifiés de la même façon que ceux archivés pour débiter la nouvelle année.

Cartes de membre électroniques

Nous avons mis en place les cartes de membre électroniques cet hiver. À ce jour, nous avons plus de 200 membres qui ont fait la transition. Des rappels seront faits à tous les débuts de session, afin que les membres puissent s'inscrire et faire partie de la liste électronique. La démarche est conviviale, mais malheureusement le système n'envoie pas de confirmation d'inscription ni de carte virtuelle. Sylvie Dubé demande toutefois la liste régulièrement au Conseil central de la Montérégie. Le processus amènera les membres de l'exécutif à vérifier systématiquement l'adhésion des membres du corps professoral lors des assemblées de grève. Toutefois, l'avantage est que toutes les données sont cryptées et conservées à la CSN et que nous y avons accès sur demande.

Présidence d'assemblées générales

Cette année, les présidences d'assemblées générales ont été assumées par Janick Morin, Louis-Philippe Ménard, Michel Nareau et Amélie Laplante. Je tiens à les remercier pour leur travail et leur vaillance, car ils se sont rendus disponibles pour les diverses AG. Comme une personne qui préside l'assemblée se garde souvent un droit de réserve pour permettre aux membres de s'exprimer, il serait souhaitable d'augmenter le nombre de personnes sur ce comité, afin de permettre à ceux qui y siègent de s'exprimer plus souvent en assemblée.

Recommandations

1. Poursuivre le développement du classement des fichiers du syndicat afin que chacun s'y retrouve plus facilement.
2. Continuer de peaufiner notre technique de classement de nos courriels pour améliorer notre efficacité et donner des explications à l'automne, afin que tous puissent être au courant du classement au lieu de seulement catégoriser les messages.
3. Faire des rappels réguliers aux membres afin qu'ils s'inscrivent au système de cartes de membres électroniques.
4. Recruter plus de personnes pour présider nos assemblées.
5. Mettre en place une politique de protection des renseignements personnels.